

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901  
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs  
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042  
29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06  
E-mail : [ligue@idf-echecs.com](mailto:ligue@idf-echecs.com) – Site : [www.idf-echecs.com](http://www.idf-echecs.com)



## Relevé de décisions du Comité Directeur du 3 février 2025

Réunion mixte à 20 h 30 en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG (à partir de 21 h 20), Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Zhigang LI, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON (à partir de 20 h 55), Marc PLANTET, Marc WITTMANN.

Représenté : Stéphane PINÇON, par Thomas LEMOINE (jusqu'à 20 h 55).

Invités : Nadir BOUNZOU.

Absent : Guillaume CANTON.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Préparation de l'Assemblée Générale

#### a. Validation des comptes

Pas de document comptable final pour le moment malgré les relances du trésorier.

En attente du bilan comptable définitif pour faire le bilan synthétique.

Budget ≈ 200 000 €.

Exercice excédentaire ≈ 31 000 € (11 000 € l'année dernière). L'écart s'explique par l'augmentation des recettes, la provision pour travaux de 6 000 € non utilisée et l'acompte à provision pour litige de 5 000 €.

Trésorerie saine : avance pour 7 mois.

#### b. Rapports divers

Rapports à transmettre avant l'AG pour mieux communiquer.

#### c. Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Demander à la commission de se réunir au plus vite pour valider la liste reçue.

### 3. Championnat d'Île-de-France des jeunes

L'attribution tardive de la salle (7/1/2025) n'a pas permis d'organiser les deux tournois à normes votés au dernier CD. Le gymnase Louis Lumière a été rénové suite aux Jeux Olympiques.

Deux food trucks sont prévus pour la restauration.

Mobilier : location des tables et chaises obligatoire cette année.

Podium commandé, à payer.

Environ 900 participants prévus. Difficultés dans le suivi des repêchages qui sont gérés par les départements.

Décision de donner de l'enjeu aux Opens : valoriser le premier de chaque catégorie en le qualifiant d'office l'année suivante (comme au championnat de France). Modifier le règlement pour l'édition 2026.

Pour l'édition 2025 : faire un classement club comme au championnat de France sur la base des 5 premiers joueurs. Commander 3 trophées supplémentaires qui sortent de l'ordinaire.

Arbitrage : équipe complète. Il y a eu 12 candidatures, assez diversifiées entre anciens et nouveaux, dont 5 femmes sur 12 arbitres.

Exposants :

Exposants habituels (mini artisanat) : Bernard VIANNAY, Serge BOUILLOT, Philippe PIERLOT.

Demande de Philippe MOREIRA pour le compte d'Europe Échecs qui en contrepartie propose des accès à la plateforme Europe Échecs pour les jeunes.

Faire une contre proposition : distribution d'abonnements à la revue papier et emplacement limité à 2 tables + 1 retour perpendiculaire.

Adopté à la majorité.

#### **4. Désignation des entraîneurs de la Ligue au championnat de France des jeunes**

Validation des deux entraîneurs : Melkior COTONNEC et Abdelaziz ONKOUD.

Budget identique à la saison dernière.

Adopté à l'unanimité.

#### **5. Réunion du Conseil des départements du 13 janvier 2025**

Discussion autour de deux points : l'organisation des championnats jeunes et les modalités de repêchage.

Retour sur la réforme globale et en particulier le nouveau mode de qualification (quotas par département calculés sur la base des licences A de la saison précédente)

Seul le CDPE 75 a exprimé son mécontentement sur le nouveau système de calcul car selon lui il génère d'énormes déséquilibres en nombre de places qualificatives. Le CDPE 75 souhaite discuter d'une autre méthode de calcul pour l'avenir.

Le CDPE 75 est le seul département qui n'a pas suivi les recommandations de la Ligue expliquées au conseil des comités de juin 2024 qui mettait en place une mesure transitoire pour accompagner le changement de règlement du championnat IDF des jeunes en cours de saison. La Ligue encourageait la transformation des licences B en A des jeunes des catégories U8 - U10 - U12 qui avaient joué dans les championnats départementaux qualificatifs avant la fin de la saison sportive en contrepartie d'une aide financière de la Ligue et des Comités.

Si le CDPE 75 avait transformé ses licences B en A (128), il aurait eu plus de places qualificatives. Le mail du CDPE aux membres du Conseil et au Président fédéral présenté comme un compte-rendu officiel est erroné car il ne rend pas compte de tous les échanges et n'exprime que leur point de vue.

Au conseil des départements du 13 janvier 2025, la Ligue a informé qu'il y avait un réel consensus au sein du CD pour rendre obligatoire la licence A aux championnats départementaux mais que le règlement pour imposer la licence A aux qualifications départementales avait été rejeté par la Commission Technique Fédérale. La Ligue a souligné que cette réforme est nouvelle et qu'en matière de quotas, elle n'a rien fait d'autre que d'adopter ce qui se fait au niveau national.

La Ligue pense qu'il faut laisser du temps au temps, que cette année n'est pas représentative, et qu'il faudra attendre quelques années pour en mesurer les effets. On ne remodifie pas une nouvelle réforme sans la mesurer dans le temps.

Marc WITTMANN, bien que favorable aux quotas, pense que le mode de calcul n'est pas convaincant pour une représentation réelle.

Fabienne MAUFFREY pense qu'il serait bon d'attendre que les choses se régulent sur au moins 3 ans pour mesurer les bienfaits de cette nouvelle réforme, que certains départements, comme le 93, sont stigmatisés injustement et ne sont pas responsables si le CDPE 75 n'a pas suivi les recommandations de la Ligue concernant la prise de licences A.

Elle souligne que le 93 est le département qui a le moins bénéficié de la mesure transitoire d'accompagnement.

Thomas LEMOINE informe que l'obligation de la licence A aux championnats départementaux semble en bonne voie au niveau fédéral et souhaite attendre les nouveaux règlements fédéraux avant de faire des ajustements.

Stéphane PINÇON rappelle que cette réforme est une réflexion collective depuis le début de la mandature et souhaite une continuité respectueuse même si l'équipe change. Il souligne que les chiffres avancés par le CDPE 75 sont faux et basés sur une année non représentative.

## **6. Demandes de subvention**

### **a. Top Jeunes**

16 équipes à accueillir à Paris, dont 8 clubs franciliens concernés (au lieu de 9 l'année dernière) : Bois-Colombes (92), Créteil (94), Échecs 16 (75), J.É.E.N. (75), Nomad Échecs (75), Palamède (75), Saint-Maur (94), Tremblay (93).

Budget : 14 500 €

Contribution de 500 € par club.

Demande de subvention (1 600 €) supérieure par rapport à celle de l'année dernière (900 €).

Bilan réalisé en 2024 : excédent de 900 €.

Discussion autour du montant de la subvention avec ou sans condition.

2 options mises au vote : subvention de 900 € sans condition, ou subvention de 1 600 € conditionnée à la tenue d'animations visibles.

Proposition votée à la majorité des voix : subvention de 1 600 € versée en deux temps, 800 € sans condition (100 € par équipe francilienne) et 800 € supplémentaires si les animations proposées ont bien lieu.

**b. Nationale 1 féminine (organisée par le Club 608)**

8 équipes dont 7 clubs franciliens et Gonfreville (76) ; 32 joueuses concernées.

Budget prévisionnel : 4 800 €

Le Club 608 demande 1 000 € à la Ligue.

Il est proposé d'octroyer une subvention de 100 € par équipe, soit 700 € en tout.

Subvention de 700 € adoptée à l'unanimité.

**c. 10<sup>e</sup> Open international de Noisiel et 21<sup>e</sup> Bois-Colombes Chess Master**

Application des décisions déjà votées sur les tournois à normes (1 000 € de subvention).

**d. Tournoi à norme de GM d'Asnières**

Réception d'une demande dans le cadre des festivités des 10 ans du club d'Asnières.

Subvention de 1 000 € adoptée à l'unanimité.

**7. Centenaire du Championnat de Paris (1925 – 2025)**

Pour la centenaire du Championnat de Paris, Jean-Olivier LECONTE est d'accord pour piloter le projet. Il souhaite disposer des archives de la Ligue et d'iconographies pour illustrer les tableaux et panneaux mais ne veut pas gérer l'aspect graphique.

Coût important pour une quinzaine de panneaux.

Créer un drive au sein du CD pour contribuer et créer une adresse mail sur le site de la Ligue « Centenaire du championnat de Paris » pour un appel à contribution sur les championnats de Paris. Solliciter Marc GATINE.

**8. A.N.S.**

Discussion reportée à la prochaine réunion.

**9. Festivals Jeunes 2025-2026**

1ère étape à Bois-Colombes validée.

Date très anticipée : 31 août 2025.

Réfléchir aux problèmes annexes.

La séance est levée à 0 h 12.

Prochaine réunion prévue le 3 mars 2025 à 20 h 30.